

Mode d'emploi



© E. Hedinger AG

Ebnaterstrasse 138
CH-9630 Wattwil

Tél. : +41 (0)71 987 11 22
Fax : +41 (0)71 987 11 33
info@hedinger.com
www.hedinger.com

Lire les instructions avant de commencer le travail!

Sommaire

1	Généralités	3	6	Installation	13
1.1	Informations concernant le présent mode d'emploi	3	6.1	Consignes de sécurité concernant l'installation	13
1.2	Explication des symboles	3	6.2	Préparations	13
1.3	Limitation de responsabilité	4	6.2.1	Exigences en termes de raccordement	13
1.4	Droits d'auteur	4	6.3	Montage	14
1.5	Service client et surveillance des produits	4	6.3.1	Informations générales (tous les systèmes) ...	14
1.6	Dispositions de garantie	4	6.3.2	Assemblage de l'HEA type Alu	15
2	Sécurité	5	6.3.3	Assemblage de l'HEA type G ½"	15
2.1	Exigences relatives au personnel.....	5	6.3.4	Assemblage de l'HEA type 68	16
2.1.1	Qualifications	5	6.3.5	Assemblage de l'HEA type 4600C.....	16
2.2	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	5	6.3.6	Assemblage de l'HEA type Flex.....	17
2.3	Dangers spécifiques	6	6.4	Tests	17
2.4	Protection de l'environnement	7	7	Opération	18
3	Fiche technique	8	7.1	Mise sous tension	18
3.1	Informations générales	8	7.2	Mise hors tension	18
3.2	Conditions d'exploitation.....	9	8	Maintenance	19
4	Description du produit	10	8.1	Sécurité	19
4.1	Description générale.....	10	8.2	Pièces de rechange	19
4.2	Description HEA type ALU C avec thermostat	10	8.3	Travaux de maintenance	20
4.3	Description HEA type G ½"	10	8.3.1	Remplir l'antigel.....	20
4.4	Description HEA type G ½" "Mercedes"	10	8.3.2	Autres travaux de maintenance	20
4.5	Description HEA type 68	11	9	Pannes	21
4.6	Description HEA type 4600C.....	11	9.1	Sécurité	21
4.7	Description HEA type Flex.....	11	9.2	Dépannage.....	21
5	Transport, emballage et stockage	12	10	Démontage et élimination	22
5.1	Inspection du transport.....	12	10.1	Sécurité	22
5.2	Emballage.....	12	10.2	Protection de l'environnement	22
5.3	Stockage.....	12	11	Déclaration de conformité	23
			12	Index	24

1 Généralités

1.1 Informations concernant le présent mode d'emploi

Généralités

Ce mode d'emploi est destiné à permettre une utilisation sûre et efficace de l'appareil. Le respect de toutes les consignes de sécurité et instructions de fonctionnement spécifiées dans ce mode d'emploi constitue la condition préalable pour la sécurité des opérations.

Obligation de lecture

Le personnel doit lire soigneusement et comprendre ce mode d'emploi avant de commencer le travail.

Lieu de conservation

Ce mode d'emploi fait partie intégrante de l'appareil et doit être conservé dans un endroit proche de l'appareil et accessible à tout moment par le personnel. En cas de cession de l'appareil à un tiers, ce mode d'emploi doit également être remis au nouvel utilisateur.

1.2 Explication des symboles

Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité sont indiquées par des symboles dans le présent mode d'emploi. Veuillez impérativement respecter les consignes de sécurité et agir avec prudence pour éviter les accidents, les dommages corporels et matériels.



... indique les dangers liés au courant électrique. Le non-respect des consignes de sécurité est susceptible de provoquer des blessures graves ou mortelles.



... indique les dangers liés à l'effet thermique. Le non-respect des consignes de sécurité est susceptible de provoquer des blessures graves ou mortelles.



ATTENTION!

... indique une situation potentiellement dangereuse, susceptible de provoquer des dommages matériels, si elle n'est pas évitée.



NOTE

... souligne des conseils et des recommandations utiles pour un fonctionnement efficace et sans problème.

1.3 Limitation de responsabilité

Toutes les données et informations présentes dans ce manuel ont été rédigées conformément aux normes et règlements en vigueur, à l'état de la technique ainsi qu'à nos connaissances et à notre expérience de longue date.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages dus:

- au non-respect des consignes
- à une utilisation non conforme
- à l'intervention de personnel non qualifié
- à des modifications non approuvées du produit d'origine
- à des modifications d'ordre technique
- à l'utilisation de pièces de rechange non autorisées
- à des erreurs dans la traduction de ce mode d'emploi

1.4 Droits d'auteur

Ce mode d'emploi est protégé par droits d'auteur et destiné uniquement à des fins internes.

La cession de ce mode d'emploi à des tiers, sa reproduction sous quelque forme que ce soit - même en partie - ainsi que la récupération et/ou la communication de son contenu sans l'autorisation écrite du fabricant ne sont pas permises, sauf à des fins internes. Les contrevenants seront passibles de dommages-intérêts. Sans préjudice de tous autres droits.

1.5 Service client et surveillance des produits

Notre service client se tient à votre disposition pour les problèmes qui ne peuvent être résolus à l'aide de ce mode d'emploi et pour des informations techniques. Coordonnées : voir page 1

En outre, nos collaborateurs sont toujours intéressés par de nouvelles informations et par les expériences découlant de l'utilisation de nos produits, qui peuvent se révéler précieuses pour leur amélioration.

1.6 Dispositions de garantie

Les dispositions de garantie sont contenues dans les conditions générales de vente du fabricant.

2 Sécurité

Cette section présente un aperçu de tous les aspects de sécurité importants pour une protection optimale du personnel et pour une exploitation sûre et sans dysfonctionnements.

Le non respect des instructions de manipulation et des consignes de sécurité figurant dans ce mode d'emploi peut causer des risques considérables.

2.1 Exigences relatives au personnel

2.1.1 Qualifications

Qualifications



AVERTISSEMENT!

Risque de blessures en cas de personnel insuffisamment qualifié!

Une manipulation non conforme peut provoquer de graves dommages corporels aux personnes ou aux animaux, ainsi que de graves dommages matériels.

Par conséquent:

- Toutes les activités doivent exclusivement être effectuées par du personnel qualifié à cet effet.

Les qualifications suivantes pour différents secteurs d'activité sont citées dans le mode d'emploi :

Personnel qualifié

Le personnel qualifié est en mesure de s'acquitter en toute sécurité des tâches qui lui sont assignées grâce à sa formation, à ses connaissances et à son expérience professionnelles. Le personnel qualifié peut identifier, évaluer et éviter par lui-même les risques potentiels.

Le personnel qualifié connaît le contenu de l'ensemble des règlements, des directives et des normes en vigueur requises par le législateur pour l'utilisation sûre de l'appareil et peut mettre en œuvre les exigences qui y sont énoncées.

2.2 Utilisation conforme à l'usage prévu

Utilisation conforme à l'usage prévu

Le dispositif a été conçu et construit uniquement pour l'usage prévu décrit ci-après.

- Le dispositif sert exclusivement à chauffage du liquide de refroidissement des moteurs à combustion interne.
- Le respect de toutes les informations figurant dans le présent mode d'emploi fait également partie de l'utilisation conforme à l'usage prévu.

Utilisation non conforme

Toute utilisation de l'appareil dépassant le cadre de l'usage prévu ou tout autre type d'utilisation de l'appareil constitue une utilisation non conforme et peut conduire à des situations dangereuses.



AVERTISSEMENT!

Danger en cas d'utilisation non conforme!

Une utilisation non conforme de l'appareil peut conduire à des situations dangereuses.

Les utilisations suivantes de cet appareil sont particulièrement à éviter:

- Exploitation de l'appareil en dehors des valeurs spécifiées dans les données techniques.

Des exigences de tout type dues à des dommages résultant d'une utilisation non conforme sont exclues.

2.3 Dangers spécifiques

Les risques résiduels sont énoncés dans la section suivante.

- Les consignes de sécurité énoncées ici et les avertissements des chapitres suivants de ce mode d'emploi doivent être pris en compte pour réduire les risques sanitaires et les risques dus aux énergies électriques.



DANGER!

Danger de mort dû au courant électrique!

Tout contact avec les parties sous tension expose à un danger de mort immédiat. Un endommagement de l'isolation ou de composants individuels peut être fatal.

Par conséquent:

- En cas de dommages au niveau de l'isolation, mettre immédiatement l'appareil hors tension et procéder à la réparation.
- Avant de brancher l'appareil sur l'alimentation, comparer les spécifications des données techniques avec les données du système d'alimentation et ne procéder au branchement que si elles se correspondent.
- Les travaux sur le système électrique doivent uniquement être effectués par des électriciens qualifiés.



AVERTISSEMENT!

Risque de brûlure dû à des surfaces chaudes!

Le dispositif atteint en un court laps de temps une température de fonctionnement supérieure à 50°C. Il existe un risque de brûlure en cas de contact avec des surfaces chaudes.

Par conséquent:

- Éviter tout contact avec des surfaces chaudes.
- Avant de manipuler le dispositif, vérifier que ses surfaces ont refroidi à température ambiante.



ATTENTION!

Dysfonctionnements causés par des dépôts liés à l'usure présents dans le liquide de refroidissement!

Le dispositif est intégré dans le circuit du liquide de refroidissement du véhicule. Les dépôts liés à l'usure présents dans le liquide de refroidissement peuvent provoquer des dysfonctionnements du dispositif et occasionner des dommages.

Par conséquent:

- Toujours respecter les intervalles de maintenance.
- Assurer une protection antigel en employant une quantité suffisante de produit antigel.

2.4 Protection de l'environnement

Dégâts écologiques



ATTENTION!

Danger pour l'environnement en cas de mauvaise manipulation!

Une mauvaise manipulation de substances dangereuses pour l'environnement, en particulier si le dispositif n'est pas éliminé correctement, peut causer des dégâts considérables à l'environnement.

Par conséquent:

- Si des substances dangereuses pour l'environnement se répandent accidentellement, prendre immédiatement des mesures appropriées. En cas de doute, informer les autorités locales compétentes des dommages.

Fiche technique

3 Fiche technique

3.1 Informations générales

Type	ALU	<input type="checkbox"/>
	G ½ "	<input type="checkbox"/>
	G ½" Mercedes	<input type="checkbox"/>
	68	<input type="checkbox"/>
	4600C	<input type="checkbox"/>
	Flex	<input type="checkbox"/>

Diamètre

Modèle	Connecteur C système Calix	<input type="checkbox"/>
	Version à câble	<input type="checkbox"/>

Numéro

Puissance	200 watts	<input type="checkbox"/>
	300 watts	<input type="checkbox"/>
	400 watts	<input type="checkbox"/>
	450 watts	<input type="checkbox"/>
	600 watts	<input type="checkbox"/>

Remarques particulières

3.2 Conditions d'exploitation



ATTENTION!

Risque de surchauffe!

Certains modèles ne sont pas équipés de thermostats. Si la durée d'utilisation dépasse la durée maximale de fonctionnement, il existe un risque de dommages matériels dus à la surchauffe.

Par conséquent:

- Ne pas dépasser la durée d'utilisation maximale.

HEA type ALU C avec thermostat

Information	Valeur
Durée d'utilisation	illimitée

HEA type G ½" et type 68

Information	Valeur	Unité
Durée d'utilisation	1½ à 3	h



NOTE

Il est recommandé de monter une minuterie en série.

HEA type 4600C

Information	Valeur
Durée d'utilisation	illimitée

HEA type Flex

Information	Valeur
Durée d'utilisation	illimitée

Description du produit

4 Description du produit

4.1 Description générale

Après de longues périodes d'inactivité ou par temps froid, il est courant d'être confronté à des problèmes de démarrage. Qu'il s'agisse d'une voiture, d'un camion, d'un tracteur, d'un engin ou d'un bateau à moteur, le moteur ne démarre pas.

Le réchauffeur du liquide de refroidissement HEA s'installe en position montante vers le moteur, entre le radiateur et le bloc-moteur, directement dans la circulation d'eau. Le réchauffeur du liquide de refroidissement induit une circulation dans le système de refroidissement, qui permet de réchauffer le bloc-moteur tout entier. Ce système de pré-chauffage de moteur nécessite une alimentation de 230 V. Tous les modèles sont conformes aux normes CE.

Les réchauffeurs du liquide de refroidissement HEA existent dans différentes variantes de montage, qui présentent des différences en matière de puissance de chauffage et de taille. Pour déterminer le modèle approprié, il est nécessaire de mesurer le diamètre intérieur de la gaine dans laquelle le réchauffeur du liquide de refroidissement HEA sera installé.

4.2 Description HEA type ALU C avec thermostat

Ce boîtier robuste en aluminium équipé d'un élément de chauffage puissant s'utilise dans les cas où seul un emplacement d'installation réduit est disponible. Pour éviter une accumulation de chaleur dans l'élément de chauffage (en spirale), ce modèle est équipé d'un thermostat (env. 50°C).

4.3 Description HEA type G ½"

Ce réchauffeur se soude à l'intérieur du tuyau du liquide de refroidissement existant avec le manchon de soudage fourni. La tige de chauffe se déforme pour épouser la courbure de cette tubulure.

Existe en:

- 200 W (petits moteurs jusqu'à une cylindrée de 1,5 l)
- 300 W (standard)
- 400 W (moteurs d'une cylindrée de plus de 3,0 l)

4.4 Description HEA type G ½" "Mercedes"

Dans divers moteurs de série Mercedes, le bouchon de purge d'eau peut être remplacé par une tige de chauffe HEA.

Existe en:

- 300 W (standard)

Description du produit

- 400 W (pour les régions froides et pour un chauffage rapide)

4.5 Description HEA type 68

Cette version standard se monte dans la gaine du liquide de refroidissement, à l'endroit offrant suffisamment d'espace. La tige de chauffe se plie à la main pour épouser la forme de la gaine.

4.6 Description HEA type 4600C

Ce réchauffeur HEA est constitué d'un tube en aluminium complet MB n°: 942 501 0156 équipé d'un réchauffeur du liquide de refroidissement HEA.

Le réchauffeur du liquide de refroidissement est ainsi intégré au circuit du liquide de refroidissement. Le réchauffeur du liquide de refroidissement induit une circulation dans le système de refroidissement, qui permet de chauffer le bloc-moteur tout entier.

4.7 Description HEA type Flex

HEA FLEX a été conçu pour générer un préchauffage efficace. Le réchauffeur est constitué d'un tapis synthétique souple, qui peut s'adapter dans une large mesure à la surface à chauffer. Un transfert de chaleur s'effectue sur une large surface, pour lequel une faible puissance électrique suffit.

HEA FLEX convient particulièrement aux moteurs refroidis à l'air, lorsque l'installation d'un radiateur à eau n'est pas possible, ainsi que pour le chauffage des transmissions, des réservoirs, de l'huile hydraulique, de l'huile diesel et de l'eau.

Le chauffage est équipé d'un thermostat qui permet de limiter la température à environ 50°C. Il résiste lui-même à une température pouvant atteindre 150°C.

5 Transport, emballage et stockage

5.1 Inspection du transport

Vérifier immédiatement à la réception de la livraison l'intégralité du contenu et la présence éventuelle de dommages occasionnés lors du transport.

Si des dommages occasionnés lors du transport sont visibles avant le déballage, procéder comme suit:

- Ne pas accepter la livraison ou l'accepter uniquement sous réserve.
- Noter l'étendue des dommages sur le document d'expédition ou sur le bon de livraison du transporteur.
- Déposer une réclamation.



NOTE

Déposer une réclamation pour chaque défaut dès qu'il est détecté. Les indemnisations ne peuvent s'effectuer que dans les délais applicables concernant les réclamations.

5.2 Emballage

Emballage

Le dispositif est emballé conformément au mode de transport et de stockage prévu dans un sac de transport et un carton. L'emballage est uniquement constitué de matériaux respectueux de l'environnement.

L'emballage doit protéger l'appareil contre les dommages occasionnés lors du transport, la corrosion et autres dommages.

Traitement des matériaux d'emballage

Éliminer les matériaux d'emballage selon la législation applicable et les règlements locaux.



ATTENTION !

Dommages écologiques causés par une élimination inadéquate !

Les matériaux d'emballage sont des matières premières précieuses et peuvent souvent être réutilisés ou transformés et recyclés de manière utile.

Par conséquent:

- Éliminer et/ou recycler les matériaux d'emballage conformément aux impératifs écologiques.
- Respecter les réglementations locales d'élimination des déchets.

5.3 Stockage

Stockage du dispositif

Stocker le dispositif dans les conditions suivantes:

- Entreposer dans un endroit sec et exempt de poussière.
- Ne pas l'exposer à des fluides corrosifs.
- Le protéger des rayons du soleil.
- Ne pas le soumettre à des vibrations mécaniques.

6 Installation

6.1 Consignes de sécurité concernant l'installation

Personnel

- L'installation doit être effectuée uniquement par du personnel spécialement formé à cet effet.
- Les travaux sur le système électrique doivent exclusivement être effectués par des électriciens qualifiés.

Installation incorrecte



AVERTISSEMENT!

Danger causé par une installation et première mise en service incorrectes!

L'installation et la première mise en service doivent être effectuées par un personnel qualifié et formé disposant d'une expérience suffisante. Des erreurs commises lors de l'installation peuvent conduire à des situations extrêmement dangereuses ou provoquer des dégâts matériels considérables.

Par conséquent:

- L'installation et la première mise en service ne peuvent être effectuées que par un personnel qualifié et spécialement formé. Le cas échéant, consulter le fabricant pour obtenir de l'aide.

6.2 Préparations

6.2.1 Exigences en termes de raccordement

Raccordements

Préparer le raccordement conformément aux valeurs spécifiées dans la fiche technique. Les conditions suivantes doivent être remplies:

- Disjoncteur différentiel 30mA
- Alimentation 230V (prise d'origine)

6.3 Montage

6.3.1 Informations générales (tous les systèmes)



ATTENTION!

Dommmages matériels causés par une ventilation insuffisante ou une surchauffe!

L'utilisation du dispositif sans eau peut causer une surchauffe des éléments de chauffage et provoquer des dommages matériels. Une ventilation insuffisante peut causer la formation de vapeur d'eau. La vapeur d'eau est susceptible d'atteindre une température plus élevée que la température autorisée pour les matériaux.

Par conséquent:

- Purger le système de refroidissement lors du remplissage. Utiliser si possible un dispositif d'aspiration pour système de refroidissement.
- Faire fonctionner l'appareil uniquement avec de l'eau.



ATTENTION!

Dysfonctionnements causés par la présence de bulles d'air!

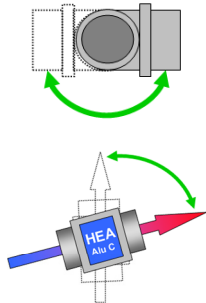
En présence de bulles d'air, la circulation de l'eau ne peut pas s'effectuer de manière optimale. Des dysfonctionnements et un raccourcissement de la durée de vie du produit peuvent en résulter.

Par conséquent:

- S'assurer qu'aucune bulle d'air ne soit présente.

6.3.2 Assemblage de l'HEA type Alu

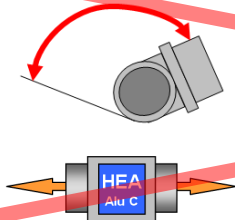
Correct



Assembler le dispositif dans les conditions suivantes:

1. Toujours orienter la partie électrique vers le bas, au niveau le plus horizontal possible.
2. Toujours incliner le tuyau de chauffage du bas vers le haut vers le moteur. Le placer autant que possible à la verticale (effet de siphon thermique).

Incorrect

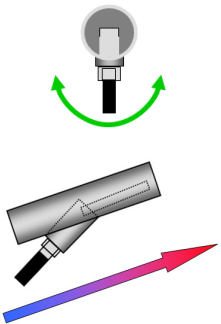


Ne jamais assembler le dispositif comme suit:

1. Ne jamais assembler le raccordement électrique au-dessus de l'horizontale.
2. Ne jamais monter le tuyau de chauffage à l'horizontale (accumulation thermique > surchauffe).

6.3.3 Assemblage de l'HEA type G 1/2"

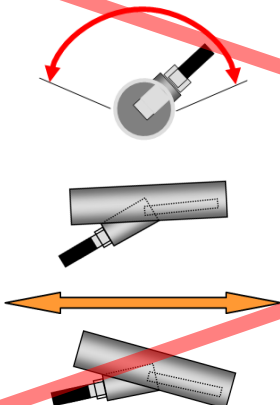
Correct



Assembler le dispositif dans les conditions suivantes:

1. Toujours orienter la partie de raccordement électrique vers le bas, au niveau le plus horizontal possible.
2. Toujours incliner le tuyau de chauffage du bas vers le haut vers le moteur. Le placer autant que possible à la verticale (effet de siphon thermique).
3. S'assurer que le raccordement électrique est le composant placé le plus bas.
4. S'assurer que la tige de chauffe n'est pas en contact avec la paroi intérieure de la gaine.
5. S'assurer que le câble pré-installé n'est pas en contact avec les parties chaudes.

Incorrect



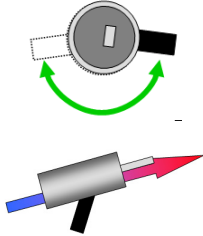
Ne jamais assembler le dispositif comme suit:

1. Ne jamais assembler le raccordement électrique au-dessus de l'horizontale.
2. Ne jamais monter le tuyau de chauffage à l'horizontale (accumulation thermique > surchauffe).

Installation

6.3.4 Assemblage de l'HEA type 68

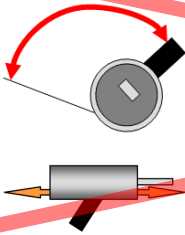
Correct



Assembler le dispositif dans les conditions suivantes:

1. Toujours orienter la partie de raccordement électrique vers le bas, au niveau le plus horizontal possible.
2. Toujours incliner le tuyau de chauffage du bas vers le haut vers le moteur. Le placer autant que possible à la verticale (effet de siphon thermique).
3. S'assurer que la tige de chauffe n'est pas en contact avec la paroi intérieure de la gaine.
4. S'assurer que le câble pré-installé n'est pas en contact avec les parties chaudes.

Incorrect



Ne jamais assembler le dispositif comme suit:

1. Ne jamais assembler le raccordement électrique au-dessus de l'horizontale.
2. Ne jamais monter le tuyau de chauffage à l'horizontale (accumulation thermique > surchauffe).

6.3.5 Assemblage de l'HEA type 4600C

L'assemblage est rapide et facile, dans la mesure où un tube en aluminium complet MB n°: 942 501 0156 équipé d'un réchauffeur du liquide de refroidissement HEA est fourni. Le réchauffeur du liquide de refroidissement est ainsi intégré au circuit du liquide de refroidissement.

6.3.6 Assemblage de l'HEA type Flex

HEA type Flex avec film adhésif double face:

1. Bien nettoyer et dégraisser la surface métallique (avec de l'acétone ou du tétrachlorure de carbone) et laisser sécher environ 30 minutes.
2. Ôter le film de protection transparent du film adhésif double face.
3. Poser ensuite l'élément chauffant sur la carrosserie métallique, de telle sorte qu'il soit possible de lisser la surface depuis son centre.

Il est absolument essentiel de le lisser fortement du centre vers les bords pour chasser les poches d'air.

Pour une adhérence parfaite, appuyer une nouvelle fois sur l'élément chauffant pendant sa première mise en chauffe.

HEA type Flex fourni avec film adhésif double face:

1. Bien nettoyer et dégraisser la surface métallique (avec de l'acétone ou du tétrachlorure de carbone) et laisser sécher environ 30 minutes.
2. Ôter soigneusement toute saleté ou poussière de l'élément de chauffage.
3. Retirer le film lisse transparent de protection du film adhésif double face, appliquer le film adhésif double face sur le corps métallique et appuyer légèrement.
4. Retirer la bande de crêpe de protection et percer les éventuelles poches d'air pour les éliminer.
5. Poser ensuite l'élément chauffant sur le film adhésif double face, de telle sorte qu'il soit possible de lisser la surface depuis son centre.

Il est absolument essentiel de le lisser fortement du centre vers les bords pour chasser les poches d'air.

Pour une adhérence parfaite, appuyer une nouvelle fois sur l'élément chauffant pendant sa première mise en chauffe.

6.4 Tests

Vérifier les points suivants avant la première mise en service:

1. S'assurer que tous les dispositifs de sécurité fonctionnent.
2. S'assurer qu'aucun dommage n'est visible sur la partie externe.
3. S'assurer que les raccordements électriques ne sont pas endommagés.
4. S'assurer que tous les fluides de service sont remplis. Le cas échéant, réapprovisionner les fluides manquants.

7 Opération



NOTE

Pendant le fonctionnement, aucune opération n'est nécessaire.

7.1 Mise sous tension

Le réchauffeur du liquide de refroidissement HEA doit être utilisé exclusivement avec une alimentation 230V équipée d'un disjoncteur différentiel 30mA (raccordement au réseau du bâtiment). Pour allumer le dispositif, insérer la fiche dans la prise murale (raccordement au réseau du bâtiment).

Pour les modèles HEA type G ½" et type 68, nous recommandons d'utiliser une minuterie car ces réchauffeurs du liquide de refroidissement ne disposent pas de thermostat.

7.2 Mise hors tension

Pour éteindre le dispositif, retirer la fiche de la prise (raccordement au réseau du bâtiment).

8 Maintenance

8.1 Sécurité

Personnel

- Les travaux de maintenance énoncés ici peuvent être effectués par l'opérateur.
- Les travaux sur le système électrique doivent uniquement être effectués par des électriciens qualifiés.

Maintenance effectuée de manière non conforme



AVERTISSEMENT!

Risque de blessure si les travaux de maintenance sont effectués de manière non conforme!

Une maintenance non conforme peut conduire à des dommages corporels ou matériels.

Par conséquent:

- Libérer une place suffisante pour l'assemblage avant de procéder.
- Veiller à l'ordre et à la propreté sur le site d'assemblage ! Les pièces détachées et outils en vrac ou empilés les uns sur les autres sont susceptibles de provoquer des accidents.
- Lors du retrait de pièces détachées, veiller à un assemblage correct et installer à nouveau tous les éléments de fixation.
- Respecter les intervalles de maintenance recommandés.

8.2 Pièces de rechange



AVERTISSEMENT!

Danger causé par des pièces de rechange inappropriées!

Des pièces de rechange inappropriées ou défectueuses peuvent porter atteinte à la sécurité et causer des dommages, des défaillances ou l'arrêt total du dispositif.

Par conséquent:

- Utiliser les pièces de rechange d'origine fournies par le fabricant.
- L'utilisation d'autres pièces de rechange ne doit se faire qu'après consultation avec le fabricant et confirmation par écrit.

Se procurer les pièces de rechange auprès du distributeur ou directement chez le fabricant. Adresse: voir page 1.

8.3 Travaux de maintenance

8.3.1 Remplir l'antigel

Afin d'assurer une protection antigel adéquate, vérifier que le dispositif contient à tout moment suffisamment d'antigel.

8.3.2 Autres travaux de maintenance

Aucune autre tâche de maintenance n'est requise.

9 Pannes

Les signes de pannes, leurs causes possibles et les tâches requises pour leur résolution sont détaillés dans le chapitre suivant.

9.1 Sécurité

Personnel

- Les travaux de dépannage décrits ici peuvent être effectués par l'opérateur, sauf indication contraire.
- Les travaux sur le système électrique doivent uniquement être effectués par des électriciens qualifiés.

Dépannage non conforme



AVERTISSEMENT!

Risque de blessures en cas de dépannage non conforme!

Un dépannage non conforme peut conduire à de graves dommages corporels aux personnes ou aux animaux, ainsi qu'à de graves dommages matériels.

Par conséquent:

- Libérer une place suffisante pour l'assemblage avant de procéder.
- Veiller à l'ordre et à la propreté sur le site d'assemblage ! Les pièces détachées et outils en vrac ou empilés les uns sur les autres sont susceptibles de provoquer des accidents.
- Lors du retrait de pièces détachées, veiller à un assemblage correct, installer à nouveau tous les éléments de fixation et respecter les couples de serrage des vis.

9.2 Dépannage

Déclenchement du disjoncteur différentiel

Solution: Faire vérifier la qualité de l'installation de l'isolation dans le véhicule par le service spécialisé. Le cas échéant, remplacer le câble ou le dispositif.

Démontage et élimination

10 Démontage et élimination

Une fois le dispositif parvenu en fin de vie, il doit être démonté et éliminé dans le respect de l'environnement.

10.1 Sécurité

Démontage non conforme



AVERTISSEMENT!

Risque de blessures en cas de démontage non conforme !

Les énergies résiduelles emmagasinées, les pièces angulaires, les arêtes vives sur et dans le dispositif ou sur les outils requis peuvent causer des blessures.

Par conséquent:

- Libérer une place suffisante avant de procéder.
- Manipuler avec précaution les pièces à arêtes vives.
- Veiller à l'ordre et à la propreté sur le site de travail ! Les pièces détachées et outils en vrac ou empilés les uns sur les autres sont susceptibles de provoquer des accidents.
- En cas de doute, consulter le fabricant.

10.2 Protection de l'environnement

Dégâts écologiques



ATTENTION!

Danger pour l'environnement en cas de mauvaise manipulation!

Une mauvaise manipulation de substances dangereuses pour l'environnement, en particulier si le dispositif n'est pas éliminé correctement, peut causer des dégâts considérables à l'environnement.

Par conséquent:

- Toujours respecter les instructions ci-dessous.
- Si des substances dangereuses pour l'environnement se répandent accidentellement, prendre immédiatement des mesures appropriées. En cas de doute, informer les autorités locales compétentes des dommages.

Si aucun accord de rachat ou d'élimination n'a été passé, procéder au recyclage des éléments démontés:

- Mettre les métaux au rebut.
- Recycler les éléments en plastique.
- Éliminer les composants restants après les avoir triés par type de matériau.

Les autorités municipales locales ou les déchetteries spécialisées peuvent fournir des informations pour une élimination des déchets respectueuse de l'environnement.

11 Déclaration de conformité

Traduction de l'allemand d'origine

	Déclaration de conformité selon la Directive européenne Basse Tension 2006/95/CE, annexe I
Fabricant :	E. Hedinger AG Ebnaterstrasse 138 CH-9630 Wattwil Tél: +41 (0)71 987 11 22 Fax: +41 (0)71 987 11 33 info@hedinger.com www.hedinger.com
<p>Nous déclarons que le produit mentionné ci-dessous, de part sa conception, sa construction et son type, correspond aux exigences essentielles de sécurité fixées dans la Directive Basse Tension, ainsi qu'aux modifications valables au moment de cette déclaration, dans le modèle commercialisé par nous.</p>	
Nom du produit :	HEA Réchauffeur du liquide de refroidissement
Année de construction :	à partir de 2010
Directives européennes en vigueur :	Directive européenne basse tension 2006/95/CE Directive européenne compatibilité électromagnétique 2004/108/CE
Normes harmonisées appliquées :	EN 60335-1 EN 61000-6-1 EN 61000-6-3
<p><i>Cette déclaration de conformité perd immédiatement sa validité en cas de modifications de la construction du produit, de modifications apportées au produit ou de l'installation de pièces de rechange non autorisées.</i></p>	
Wattwil, le 1 ^{er} novembre 2010	Signature (Ernst Hedinger, directeur général) 

Index

12 Index

C		P	
<i>Contact</i>	7	Pannes	31
Courant électrique	10	<i>Personnel</i>	
D		<i>Exigences</i>	9
<i>Dangers</i>	10	Maintenance	29
Déclaration de conformité	34	Pannes	31
<i>Directive des machines</i>	34	Qualifications	9
<i>Droits d'auteur</i>	7	Personnel qualifié	9
E		<i>Pièces de rechange</i>	30
Élimination	32	<i>Protection de l'environnement</i>	11
<i>Emballage</i>	18	R	
F		Raccordements	20, 22, 24
Fiche technique	13	<i>Responsabilité</i>	6
G		S	
<i>Garantie</i>	7	<i>Sécurité</i>	
I		<i>Généralités</i>	8
<i>Inspection du transport</i>	18	<i>Service</i>	7
L		<i>Service client</i>	7
Lieu de conservation	5	<i>Stockage</i>	19
M		Structure	15
Marquage	34	Surfaces chaudes	11
<i>Matériaux d'emballage</i>	18	<i>Symboles</i>	
O		<i>dans le mode d'emploi</i>	5
Obligation de lecture	5	U	
		<i>Utilisation</i>	9, 28
		<i>Utilisation conforme à l'usage prévu</i>	9
		Utilisation non conforme	10